



**DUO DE CHOC** Quand Roger et son guide Christian «envoient du lourd», les skieurs voyants n'en croient pas leurs mirettes!

# ILS SKIENT AVEC LES YEUX D'UN AUTRE

**HANDISKI** Chaque saison depuis 45 ans, d'étranges duos rouge et jaune investissent les pistes de ski. Les uns sont malvoyants ou aveugles, et les autres sont leurs yeux. «Le Matin» les a suivis.

Il faut le voir pour le croire, et c'est précisément ce que «Le Matin» a fait hier à Saas-Fee (VS). Ils sont (très) malvoyants ou carrément aveugles, et pourtant ils ont délaissé leur canne blanche contre des bâtons, et ils skient! Et ça fait 45 ans que ça dure au sein du Groupement romand des skieurs aveugles. «Christian est mes yeux», résume Roger, revêtu d'un anorak jaune distinctif, avant de se lancer dans la pente derrière son binôme, qui, lui, en porte un rouge. Ce dernier le précède et le guide à la voix au mépris de l'extinction qui guette. «Gauche... droite... gauche... droite...» Le duo file à une vitesse et dans un style impeccables que bien des voyants leur envient.

**Et pourtant ils tournent!** «Cette belle alchimie du tandem qui fonctionne, c'est un plaisir incroyable. En dévalant les pentes ensemble, c'est comme si on ressentait les mêmes sensations», commente Henriette, une autre «rouge». «C'est beaucoup de confiance en soi et en l'autre, et de plaisir!» confirme joyeusement Hervé, son skieur. Le quinquagénaire vient pourtant de se faire

**« On forme un beau tandem »**  
«Avec Christian, on forme un beau tandem. Il est mes yeux, me décrit les montagnes et les jolies skieuses et ne m'enfile pas dans les bosses! Quand il y a du brouillard, on skie moins bien, mais c'est alors uniquement à cause de lui!»  
**Roger (avec Christian, à g.)**



**« On m'avait dit que le ski, c'est comme le vélo, ça ne s'oublie pas. Je m'y suis remise, et c'est vrai! »**  
**Corinne (avec Raymond)**



**« Plaisir et confiance »**  
«C'est la première fois que je skie avec Henriette, mais j'ai confiance, et donc du plaisir. A force de me guider à la voix, elle va faire une extinction!»  
**Hervé (avec Henriette)**



**« Si je n'avais pas perdu la vue, jamais je n'aurais fait autant de choses, ni eu cette envie d'aller plus loin »**  
**Alain, aveugle et 132 km/h au kilomètre lancé**

bousculer par un malotru meuglant: «Vous voyez pas que vous êtes au milieu du chemin?» Hervé est lui aussi très à l'aise sur les lattes, même si le stress n'est pas si loin avec les autres skieurs qui ne savent pas toujours que ces duos rouge et jaune ne sont pas des glisseurs comme les autres. «Au bruit, j'ai eu l'impression que celui-là me passait sur les skis», explique-t-il. A l'heure du test, les yeux bandés, on comprend mieux! Angoisse de fond, chutes à répétition, incapacité totale à jauger l'espace et la vitesse. Une modeste piste bleue de 200 m de dénivélé fait figure de descente olympique et est bouclée en un quart d'heure poussif. Physiquement, on a l'impression d'avoir toute une journée dans les jambes! Alain Bariller, 47 ans, dont trente-cinq sans la vue, s'en amuse. Ce juriste skie dans la poudreuse, prend des sauts et a un incroyable record de vitesse à son actif: 132 km/h! «Skier m'a appris à améliorer mon équilibre dans la vie de tous les jours, explique-t-il, et plus généralement à connaître et gérer mes limites.»

● LAURENT GRABET laurent.grabet@lematin.ch



# ÊTRE LOCATAIRE, C'EST LA GALÈRE

**ABUS** Certains bailleurs profiteraient de travaux pour mettre dehors des locataires à petit loyer. L'avocate de l'Asloca Renens s'insurge.



C'est dans cet immeuble lausannois que la septuagénaire est menacée de perdre son logement.

**« Toute ma vie est ici. Il faudra que la police vienne me chercher »**  
**Henriette, locataire**

**D**es bailleurs qui cherchent à virer leurs locataires sous prétexte de travaux dans le but d'en installer de nouveaux avec au passage une augmentation substantielle de loyer. C'est ce que dénonce Carole Wahlen, avocate et présidente de l'Asloca Renens, confrontée à plusieurs dossiers de ce type.

**Un «coup de massue»**  
Elle en tient pour exemple un immeuble de l'avenue de l'Avant-Poste à Lausanne. Le bailleur, la Société immobilière Toises-Avant Poste B SA, appartenant à un fonds d'investissement géré par UBS, a notifié la résiliation des contrats de tous ses locataires avec effet en mars dernier pour cause de modernisation et d'agrandissement du bâtiment. «Ça a été un coup de massue», se souvient Henriette\*.

Me Carole Wahlen dénonce les agissements de certains bailleurs.

73 ans, qui habite l'immeuble depuis une dizaine d'années. Six locataires (sur 19 appartements) ont donc décidé de contester cette résiliation. «J'ai à peine 3000 francs par mois. Je paie ici environ 1040 francs avec les charges pour un 3,5 pièces. On est tous dans l'incapacité de se reloger en centre-ville, plaide Henriette. Toute ma vie est ici, je ne bougerai pas! Il faudra que la police vienne me chercher!»  
Lors de la notification du congé, aucune demande de permis de construire n'avait été déposée. «Et aujourd'hui, au vu des plans, il est peu probable que le projet obtienne une autorisation», estime Carole Wahlen. Il a en effet reçu un préavis négatif de l'Office communal de la police des constructions et a suscité 132 oppositions.  
La société immobilière, qui vient de voir confirmer en deuxième instance les congés qu'elle a donnés, fait valoir qu'elle a proposé des solutions aux locataires pour trouver un autre appartement – «38 propositions en trois mois», souligne-t-elle. Elle cite également la jurisprudence du Tribunal fédéral qui indique qu'il est légitime de donner

un congé à partir du moment où un projet existe. «Le Tribunal fédéral souligne qu'il n'y a pas besoin de permis de construire», relève Me Philippe Conod, son avocat. Ce dernier explique que «le but est d'offrir des rendements corrects à ses propriétaires qui sont des caisses de pension». «La procédure de ces six locataires, qui bénéficient de loyers très avantageux, bloque un projet qui accroîtrait de 20% le nombre d'appartements.» La société pourrait-elle en profiter pour augmenter les loyers? «Il est trop tôt pour se prononcer. Mais, logiquement, s'il y a des investissements, les loyers devront être adaptés, raisonnablement», répond Me Philippe Conod.  
«C'est insupportable qu'avec de simples plans d'architecte les bailleurs puissent mettre dehors des locataires modestes au profit de personnes plus rentables. Ces pratiques sont humainement dramatiques et excluent peu à peu les classes populaires des centres-villes», s'insurge Carole Wahlen, qui va «sans doute faire recours».  
**Surtout l'arc lémanique**  
Pierre Zwahlen, secrétaire général adjoint de l'Asloca Suisse, est témoin de ces pratiques au quotidien. «Elles sévissent surtout dans les agglomérations de l'arc lémanique et de la région de Zurich. Elles se renforcent encore sous l'effet de l'aggravation de la pénurie de logements.» Selon lui, malgré une jurisprudence du Tribunal fédéral peu favorable, il existe des moyens de se défendre. «Les rénovations qui visent le profit au détriment de ceux qui habitent ces bâtiments sont inacceptables.» En revanche, l'Asloca rappelle que certains travaux sont bel et bien nécessaires. Il faut donc faire la part des choses.  
● CLÉA FAVRE clea.favre@lematin.ch

\* Nom connu de la rédaction